

FRÉNOUVILLE



INFORMATIONS 2026

N°9

Septembre 2026

Dates à retenir

05 septembre 2026: Forum des Associations à la Salle des Sports

15 septembre 2026: 1er repas intergénérationnel au restaurant scolaire

18 septembre 2026: Réunion publique cybersécurité à 18h00 à la Salle Clairjoie

11 novembre 2026: Cérémonie du 11 novembre

Pour plus d'informations: 02.31.23.43.31

Facebook



Site internet: www.frenouville.fr

Panneau Pocket



Instagram



Forum des Associations

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

SALLE DES SPORTS

9h30-12h30



LOISIRS

CULTURE

JEUNESSE

SPORTS



Renseignements :

02 31 23 43 31 - www.frenouville.fr

 **Panneau
Pocket**



Rappel



À destination des seniors de 65 ans et plus

Dans le communiqué du mois de juillet 2026, nous vous informions qu'à partir du 15 septembre 2026, des repas intergénérationnels vont être mis en place à la cantine, réunissant des seniors et des enfants.

Les inscriptions se font obligatoirement en Mairie une semaine avant chaque repas soit au 02.31.23.43.31 soit par mail à secretariat-general@frenouville.com

Tout désistement doit être signalé en Mairie au moins 48 heures à l'avance. Sauf cas de force majeure, tout repas non décommandé 48 heures à l'avance sera facturé.

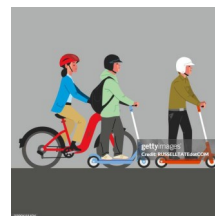
Le tarif applicable est de 6,90 € par repas.

Dates des repas

- **Mardi 15 septembre 2026**
- Mardi 13 octobre 2026
- Mardi 8 décembre 2026
- Mardi 12 janvier 2027
- Mardi 9 février 2027
- Mardi 16 mars 2027
- Mardi 13 avril 2027
- Mardi 18 mai 2027
- Mardi 15 juin 2027

Trottinettes électriques

Adoptons les bons réflexes



La réglementation des trottinettes électriques en 2026 impose une vitesse maximale de **25 km/h, un âge minimum de 14 ans, une assurance responsabilité civile obligatoire, le transport d'une seule personne (interdiction de monter à plusieurs, amende de 135 €).**

Le port d'écouteurs ou de casque audio sur les oreilles en roulant et débrider l'engin sont formellement interdits (sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €)

Le port du casque est fortement recommandé en agglomération et obligatoire hors agglomération.

Interdiction artifices

Nous vous rappelons que, compte tenu de la période de sécheresse et du risque accru d'incendie, **l'achat, la vente, le transport et l'utilisation de pétards et d'artifices de divertissement**, notamment ceux des catégories **F2 et F3** ainsi que **les mortiers**, sont strictement interdits. Les **feux festifs** sont également concernés par cette interdiction. Cette mesure est encadrée par un **arrêté préfectoral en vigueur jusqu'au 31 octobre 2026.**





Réunion Publique Cybersécurité

**Protéger vos données
Reconnaître les menaces
Agir efficacement**

Vendredi 18 septembre 2026 à 18h00

Salle Clairjoie - Derrière la Mairie de Frénouville

Entrée libre - Ouvert à tous les habitants



La mairie de Frénouville vous convie à une soirée d'information gratuite, animée par un expert en cybersécurité. Que vous soyez à l'aise ou non avec le numérique, cette réunion est faite pour vous. En famille, entre voisins, venez poser vos questions et repartir avec des gestes simples pour vous protéger sur internet au quotidien.

Le programme de la réunion :

Description de la cybersécurité

Identifier les menaces

Comprendre les menaces

Prévenir les cybermenaces

Combattre les cybermenaces

Questions & réponses

INTERVENANT : Olivier COUTANT

Spécialiste en cybersécurité · Plus de 5 ans d'expérience auprès d'institutions publiques et d'entreprises privées. Accessible à tous les publics.